



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE

Réunion	22/05/18
Présidence :	M. Nicolas VUILLEMIN
Présents :	Mme Marylin GRANDVOINNET – MM. Alain ALDAX – Jawad BELAINOUSSI – Jean-Claude BUESSARD – Thierry CORROYER – Serafin DA SILVA - Jimmy DEGHAL – Robert ENCARNACAO – Albert GIBOULET – Jean-Pascal MINARO – Franck MOSCATO – Michel NAGEOTTE – Gérard POPILLE – Georges THIBERT
Excusés :	Mme Patricia BEAURENAUD - Sofian AOUIDAT – Cédric BARRET – Eric FREMION
Assistent :	Mme Delphine SCARAMAZZA (Chargée de Mission Ligue) – M. Pierre-Etienne DEMILLIER (CTR DAP)

1 – APPROBATION DES PV DE LA COMMISSION

Réunion du 12/03/18

Le PV est adopté à l'unanimité

Réunion séminaire futsal du 10/04/18

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2 – CHAMPIONNAT R1 FUTSAL

Match n°23380.2 – MONTCEAU TEAM FUTSAL / DIJON ULFE du 19/03/18

Forfait déclaré de DIJON ULFE

La commission donne match perdu par forfait 0/3 buts à l'équipe de MONTCEAU TEAM FUTSAL.

Retire 1 point au classement à l'équipe de DIJON ULFE et attribue le gain du match à l'équipe de MONTCEAU TEAM FUTSAL (3 points)

Inflige une amende de 35€ au club de DIJON ULFE.

Match n°23390.2 – HERICOURT / LARIANS MUNANS du 19/04/18

Forfait déclaré de LARIANS MUNANS

La commission donne match perdu par forfait 0/3 buts à l'équipe de LARIANS MUNANS.

Retire 1 point au classement à l'équipe de LARIANS MUNANS et attribue le gain du match à l'équipe d'HERICOURT (3 points)

Inflige une amende de 35€ au club de LARIANS MUNANS.

Phase d'Accession Interrégionale Futsal

La commission détermine le club de Montceau Team Futsal, champion de la compétition R1 (et après les Play off R1) pour participer à la Phase Interrégionale Futsal prévue le 26 mai et le 9 juin 2018.

La commission félicite MONTCEAU TEAM FUTSAL pour leur titre de champion.

3 – CHAMPIONNAT U18 FUTSAL

Courriel de TONNERRE AS

La commission enregistre le forfait de TONNERRE AS lors du plateau du 14 avril 2018 et inflige une amende de 35€ à ce club.

La commission valide le classement final et félicite Besancon Académie pour leur titre de champion.

4 – PLAY OFF ET CHAMPIONNAT R2 FUTSAL

Match n°24442.2 – BELFORT LION FC 2 / BELFORTAINE PMA 2 3 du 17/05/18

Forfait déclaré de BELFORTAINE PMA 2 3

La commission donne match perdu par forfait 0/3 buts à l'équipe de BELFORT LION FC 2 et attribue le gain du match à l'équipe BELFORT LION FC 2 (3 points).

Inflige une amende de 35€ au club de BELFORTAINE PMA 2 3.

Match n°24513.2 – SC MONTBELIARD FUTSAL 2 / BELFORT LION FC 2 du 17/05/18

Forfait déclaré de BELFORT LION FC 2.

La commission donne match perdu par forfait 0/3 buts à l'équipe de SC MONTBELIARD FUTSAL 2 et attribue le gain du match à l'équipe SC MONTBELIARD FUTSAL 2 (3 points).

Inflige une amende de 35€ au club de BELFORTAINE PMA 2 3.

6 – « TRIANGULAIRE » FUTSAL

Pierre-Etienne Demillier et Nicolas Vuillemin, expose le projet pour mise en place d'un match d'exhibition et de préparation entre MONTCEAU TEAM FUTSAL et la sélection BFC de futsal. La triangulaire prévue initialement (Champion DH, CLENAY et notre sélection) étant compliqué à mettre en place, la commission régionale accepte la proposition du format pour cette saison 17/18.

7 – COUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE FUTSAL

La commission décide de mettre en place une Coupe Bourgogne-Franche-Comte Futsal pour la saison 2018/2019.

Un règlement est en cours de rédaction. Une information sera faite aux clubs.

8 – DOSSIER COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS ET OBLIGATIONS DES CLUBS

La commission prend connaissance du procès-verbal du 12 avril 2018 de la Commission des Statuts, Règlements et Obligations des clubs concernant les réserves formulées par le club de LURE SC sur la rencontre de R1 Futsal contre BELFORT LION FC.

Match n° 23435.2 – R1 Futsal – BELFORT LIONS FC / LURE SPORTING CLUB du 29/03/18

La CRSROC donne la rencontre perdue par pénalité au club de BELFORT LIONS FC (-1 point / 0 but) pour en reporter le bénéfice au club de LURE SC (3 points / 3 buts).

La commission demande au secrétariat d'appliquer cette sanction.

9 – REUNION CLUBS FUTSAL

Les membres se positionnent pour participer à la réunion d'échanges avec les clubs futsal prévue le mercredi 6 juin et le mardi 12 juin 2018.

10 – ENGAGEMENTS

La commission arrête le calendrier suivant pour les engagements dans FOOTCLUBS :

R1 Futsal : 15 août 2018

R2 Futsal : 18 septembre 2018

U18 Futsal : à déterminer

Coupe Nationale Futsal : 15 septembre 2018

Coupe BFC : 18 septembre 2018

11 – INTERLIGUES BEACH SOCCER

Pierre-Etienne DEMILLIER évoque le stage de Beach Soccer Interligues qui aura lieu le samedi 16 juin à Ostwald.

Une réunion des membres convoqués aura lieu le vendredi 15 juin.

Prochaine réunion : **mardi 19 juin 2018 à 18h00**

**Le Président,
Nicolas VUILLEMIN**

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football